

Division Médicale de L'Organisation des Nations Unies Formulaire d'évaluation de risque des fonctionnaires de L'ONU ayant voyagé dans un pays où sévit la maladie à virus Ebola.

Ce formulaire doit être complété par le personnel de santé du service médical du pays de résidence avant que le fonctionnaire ne reprenne le travail et au maximum 48 heures après l'arrivée du fonctionnaire du pays où sévit la maladie à virus Ebola.

Ce formulaire doit être complété au téléphone, par le professionnel de santé du pays de résidence, avec le fonctionnaire

	_ Date	de l'évaluation (j/m/année) Lieu
	Nom: _	Nº Index/Nº Roster: Sexe: M/F
		Nationalité:
		Lieu d'affectation:
		Nº Tel:
		Lien avec le fonctionnaire :
		Tel No:
		eux d'affectation visités: Ebola (j/m/année). Inclure les dates de tous les autres pays visités:
tômes rants:	Compa	tibles avec la maladie à virus Ebola: Prière d'indiquer si le Commentaire
i .	ité un de soir villes, aladie	ité un établisse de soins comr villes, et des li aladie à virus E

	Fatigue						
	Eruption cutanée						
	Douleur musculaire						
	Toux						
	Mal de gorge						
	Vomissement						
	Diarrhée						
	Douleur abdominale						
	Difficulté respiratoire						
	Saignement et/ou écchymoses						
	inexpliquées						
	Date de début des premiers symptômes (j/m/année): Merci de préciser si d'autres symptômes sont présents :						
En '	En vous basant sur les réponses précédentes, cocher l'une des cases suivantes:						
	☐ Asymptomatique						
	☐ Symptômes compatibles avec la maladie à virus Ebola						
	☐ Symptômes non compatibles avec la maladie à virus Ebola. Spécifier la condition						

D. EVALUATION DES FACTEURS DE RISQUE EPIDEMIOLOGIQUES:

Le tableau suivant énumère quelques-uns des facteurs de risque épidémiologiques potentiels, susceptibles d'exposer une personne à la maladie à virus Ebola.

Lors des 21 derniers jours le fonctionnaire a-t-il:

	Oui	Non	Commentaire
Eté en contact étroit (moins d'un mètre pendant plus d'une heure) avec une personne atteinte de la maladie à virus Ebola.			
☐ Portait l'EPI avec d'évei ☐ Portait l'EPI* tout le temps manquements ou brèches l'équipement.			□ Ne portait pas l'EPI
Eté en contact direct (exposition de la peau / membrane muqueuse) avec les liquides organiques d'une personne décédée/vivante, connue ou suspectée être atteinte de la maladie à virus Ebola?			
☐ Portait l'EPI avec d'évei ☐ Portait l'EPI tout le temps manquement ou brèches l'équipement.			□ Ne portait pas l'EPI
Participé à la préparation des funérailles d'une personne connue ou fortement suspectée d'avoir été atteinte de la maladie à virus Ebola ?			

☐ Portait l'EPI tout le temps	☐ Portait l'EPI avec d'éventuels manquements ou brèches dans l'équipement		□ Ne portait pas l'EPI	
Eu une relation sexuelle avec une personne connue, fortement suspectée ou venant de guérir (il y a moins de 3 mois) de la maladie à virus Ebola?				
Eu un contact occasionnel (à plus d'1 mètre de distance pendant moins d'une heure) avec une personne décédée/vivante atteinte de la maladie à virus Ebola?				
Consommé ou préparé de la viande de gib chauves- souris?	oier ou des			

Le fonctionnaire a- t'il le souvenir d'une situation où il aurait eu un <u>quelconque</u> contact avec le sang, les urines, le vomi ou diarrhées ou autres sécrétions d'une personne atteinte de la maladie à virus Ebola ?

Prière d'expliquer:

Sur la base des réponses ci-dessus, déterminer le degré de risque d'exposition du fonctionnaire (cocher l'une des cases suivantes):

☐ Risque d'exposition élevé	□ Risque d'exposition bas	☐ Pas de risque d'exposition identifiable
A eu un contact direct/étroit avec une personne (décédée/vivante) ou avec les liquides organiques d'une personne atteinte de la maladie à virus Ebola	A eu un contact direct/étroit avec une personne (décédée/vivante) ou avec les liquides organiques d'une personne atteinte de la maladie à virus Ebola	N'a pas eu de contact direct/étroit avec une personne (décédée/vivante) ou avec les liquides organiques d'une personne atteinte de la maladie à virus Ebola
Ne portait pas l'EPI OU Portait l'EPI avec d'éventuels manquements ou brèches dans l'équipement	Portait l'EPI tout le temps (pas de manquement ou de brèche)	A eu un contact occasionnel (à plus d'1 mètre de distance pendant moins d'une heure) avec une personne atteinte de la maladie à virus Ebola

D. EVALUATION FINALE:

Le tableau suivant doit être complété aux jours: 1, 7, et 21, dès l'arrivée du fonctionnaire du pays où sévit la maladie à virus Ebola. Pour chacun des jours mentionnés, classifier le fonctionnaire d'après les catégories suivantes:

^{*}EPI: Equipement de protection individuelle

C-III.	Dánana	Classification			
Critère	Réponse	Jour 1	Jour7	Jour 21	
Cas suspect de la maladie à Virus Ebola. Personne présentant de la fièvre et/ou des symptômes compatibles avec un risque d'exposition élevé ou bas. Si il n'y a pas de risque d'exposition identifiable, mais une fièvre et des symptômes compatibles sont présents, la personne doit être considérée comme un cas suspect de la maladie à virus Ebola.	La personne doit être orientée pour étude plus approfondie et prise en charge, comme indiqué dans la procédure opérationnelle standard (POS). Notifier et coordonner avec: L'autorité onusienne locale désignée, La division médicale, Les autorités locales de santé publique. Initier la recherche des contacts en suivant les directives locales des autorités officielles de santé publique	Cas suspect de maladie à virus Ebola	Cas suspect de maladie à virus Ebola	Cas suspect de maladie à virus Ebola	
Personne malade, mais qui n'est pas un cas suspect de maladie à virus Ebola Spécifier:	S'il y a un doute, une deuxième opinion doit être demandée. Orienter pour prise en charge si nécessaire OU gérer localement en suivant la POS. Notifier la division du service médical si une évacuation médicale est nécessaire	Personne malade, mais qui n'est pas un cas suspect de maladie à virus Ebola	Personne malade, mais qui n'est pas un cas suspect de maladie à virus Ebola	Personne malade, mais qui n'est pas un cas suspect de maladie à virus Ebola	
Personne asymptomatique mais possible contact avec un cas suspect de la maladie à virus Ebola ET Risque d'exposition bas/élevé	 Notifier et coordonner avec les autorités locales de santé publique/ OMS afin de déterminer si une restriction des déplacements est à mettre en application et indications pour le suivi. Notifier le service médical par courriel à: msdpublichealth@un.org 	Personne asymptoma- tique mais possible contact avec un cas suspect de la maladie à virus Ebola	Personne asymptoma- tique mais possible contact avec un cas suspect de la maladie à virus Ebola	Personne asymptoma- tique mais possible contact avec un cas suspect de la maladie à virus Ebola	
Personne asymptomatique sans risque d'exposition identifiable ET Pas de risque d'exposition identifiable	 Pas de restriction dans les déplacements. Voyage par transport en commun autorisé. Auto-surveillance de la température 2 fois par jour pendant 21 Jours après avoir quitté le pays. 	Personne asymptoma- tique sans risque d'exposition identifiable	Personne asymptoma- tique sans risque d'exposition identifiable	Personne asymptoma-tique sans risque d'exposition identifiable	
Signature du personnel de santé:		Date de l	la signature		
Nom:		Titre:			
Email:		Tel:			